du Conseil de Fabrique de l'Eglise, président de la Commission administrative des hospices civils, membre de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, époux de Dame Appoline-Julie DELEBECQUE, décédé à Mouscron, le 9 décembre 1878, à l'âge de 61 ans. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de famille la BURETTE-DEMARCQ, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Gustave-Eugène-Louis-Joseph BURETTE, décédé à Roubaix, le 8 janvier 1879, à l'âge de un mois et dix jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi** et **salut d'ange solennels** qui auront lieu le jeudi 9 courant, à 3 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Bernard, 120.

Les amis et connaissances de la famille FLORIN-RIBAUCOURT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Florine-Thérèse RIBAUCOURT, épouse de M. François FLORIN, décédée à Lille, le 7 janvier 1879, à l'âge de 71 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels**, qui auront lieu le jeudi 9 dudit mois, à 11 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Lille. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Bourgogne, 44, Lille.

Des MESSES seront célébrées au Maître-Autel de ladite église, le mardi 21 janvier, pendant toute la matinée, et un OBIT SOLENNEL sera chanté le même jour à 11 heures. (les Laudes à 10 heures 1/2). 17752

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église de Wattrelos, le mercredi 15 janvier 1879, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri VANDERMEERSCH, époux de Dame Delphine VERNAELDE, décédé à Wattrelos, le 6 décembre 1878, à l'âge de 65 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **Obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix le jeudi 9 janvier 1879, à 0 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Floris-Gabriel-Joseph ROUSSEL, décédé subitement à Roubaix, le 13 janvier 1878, dans sa 61e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu. 17761

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 5 janvier 1879.

Sommes versées par 691 déposants, dont 220 nouveaux. Fr. 23.466.00
41 demandes en remboursement. 6.777,50

Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. Louis Watine-Wattinne et Alfred Bourbier.

Belgique

— On écrit de Bruxelles :

Les réceptions du jour de l'an se sont passées fort tranquillement, si l'on s'en rapporte aux journaux. Cependant, en sortant du palais, les membres des Chambres reçus par le roi ont raconté un incident qu'il n'est pas inutile de mentionner.

Je vous ai rendu compte, il y a un mois, du refus fait par la gauche de mentionner le nom de Dieu, dans la réponse au discours du trône.

Or, il paraît que le roi, en recevant la députation de la Chambre, lui a dit textuellement ceci : « Espérons que la divine Providence continuera à bénir la Belgique. »

La leçon était d'autant plus significative que plusieurs libre-penseurs avaient affecté de se joindre à la députation, croyant probablement qu'on pensait comme eux au palais.

Faits Divers

— Vendredi dernier, M. le sous-préfet des Andelys, informé qu'une bande de sangliers exerçait ses ravages dans les champs de Pressagny, Mézières, Panileuse, se rendit sur le territoire de ces communes et organisa une chasse contre ces hôtes dangereux.

Une énorme laie part devant les chiens et aussitôt reçoit une balle dans le flanc, à 60 mètres ; la bête, traversée de part en part, malgré cette horrible blessure, rendue plus furieuse par la douleur, franchit la plaine de Panilleuse, harcelée par les chiens, et se réfugie dans la forêt de Vernon. Là, un berger du nom de Groult (François), homme d'une force peu commune, accourt pour prêter main-forte ; mais la laie l'aperçoit et se jette sur lui.

Le berger fait un bond de côté et, en même temps qu'il reçoit un coup de dent au pouce de la main gauche, il saisit l'animal par les oreilles et se couche dessus, essayant de le maintenir. Pendant vingt minutes au moins, cet homme courageux est traîné par la bête affolée, faisant retentir la forêt de ses cris.

M. le sous-préfet arrive au moment où le berger, à bout de forces tombait évanoui.

L'animal se précipite sur son nouvel adversaire, qui l'arrête net en lui envoyant une balle au cœur. La laie portait neuf petits ; elle est monstrueuse et pèse 140 kilogr.

— On écrit de Briançon qu'une avalanche de neige avait englouti quatre hommes appartenant à la compagnie du génie, employés au déblayement des chemins.

Grâce au concours empressé des travailleurs, ces militaires ont pu être rapidement dégagés sans aucune conséquence grave pour eux.

— Un affreux malheur vient, dit le *Petit Lyonnais*, d'arriver auprès du Petit-Saint-Bernard.

Vendredi, six personnes se dirigeaient à la Thuile, village situé au pied du Petit-Saint-Bernard. Elles étaient arrivées à la gorge dite Pont Taillant, lorsqu'une avalanche énorme se détacha du sommet du mont et tomba avec la rapidité de la foudre sur cinq des malheureux voyageurs qu'elle entraîna dans l'abîme où elle alla se briser avec un fracas épouvantable.

Le sixième seul, nommé Pondier, ne fut pas atteint. Il courut à la Thuile.

On sonna le tocsin comme en temps de calamité publique. La terrible nouvelle se répandit aussitôt parmi les habitants. Un tiers de la population, muni de pelles, de pioches et de bêches, se rendit immédiatement sur le théâtre du sinistre.

Après deux heures de travail constant, on commença à découvrir un bras ; on avança avec précaution, et bientôt Anselme Paz sortit sain et sauf de son tombeau ; l'homme sauvé prit la direction des travaux de sauvetage et se mit lui-même à remuer la neige avec ardeur.

Deux autres personnes furent retrouvés le même jour. Au bout de quelques minutes, elles reprirent connaissance. Cependant la nuit survint, la neige tomba plus drue et les villageois furent obligés de rentrer chez eux.

Le lendemain on essaya de sauver les deux autres victimes. Le cantonnier Grattentini n'était plus qu'un cadavre et l'autre, un jeune homme de vingt ans, repose encore dans son tombeau de neige.

— La *Presse* de Vienne publie la dépêche suivante :

Prague, 4 janvier.

Un commis libraire tchèque a été arrêté aujourd'hui avec un complice, âgé de dix-sept ans, pour avoir répandu des lettres et des placards excitant au crime de haute trahison.

— La *Jeune République* de Marseille donne les détails suivants à propos d'une grève des cigarettières qui vient d'éclater :

Dans le temps les cigarettières recevaient 2 fr. 50 c. par mille cigarettes, ce n'est que depuis quelques années qu'elles ont été réduites à 2 fr. 30 c. Mardi soir on leur a annoncé qu'elles n'auraient plus que 2 fr. 25 ; les ouvrières ont vu alors dans l'atelier l'ingénieur en chef et le directeur de la manufacture. Ces messieurs ont répondu que la diminution ne venait pas d'eux, mais de Paris, et qu'ils allaient avertir de la grève les chefs directs.

— Le cadavre du nommé Derkuides, âgé de 60 ans, jardinier au mas de Laget, commune d'Arles, a été, dit le *Petit Marseillais*, découvert dans les marais de Cabon.

Ce malheureux s'étant égaré la nuit, dans les marais, est mort de froid dans un endroit éloigné de toute habitation.

— L'ÉLÉPHANT BLANC. — Dans les derniers jours de décembre, est mort à l'âge de cent sept ans, le grand éléphant blanc de la cour de Siam. On sait que dans ce pays les rares spécimens de cette race qui, par suite d'une maladie de peau ont cette couleur, sont vénérés comme des demi dieux.

Celui qui vient de décéder habitait à Bangkok un magnifique palais ; ses mangeoires étaient en or, et il avait à son service une quantité de domestiques.

Les deux rois, les hauts dignitaires de l'Etat, et un cortége de plusieurs centaines de prêtres bouddhistes ont honoré ses funérailles par leur présence. Le défunt avait des qualités exceptionnelles de douceur et d'intelligence.

— LE SILENCE EST D'OR. — Le directeur général des postes allemandes a défendu cette année aux facteurs de demander des étrennes au public.

Le jour de l'an, le facteur de la Wilhelmstrasse entre chez le conseiller intime R..., souhaite le bonjour, dépose sur la table les lettres et journaux et s'en va. Le conseiller le rappelle et lui dit : « Voyons, mon brave, tu ne me souhaites donc pas la bonne année, comme d'habitude ? » L'employé, fidèle à la nouvelle consigne, se borne à hausser les épaules. Le conseiller, alors, lui glisse dans la main une pièce d'or de dix marks en disant : « Prends hardiment. M. Stephan n'aura rien à redire. *Le silence vaut de l'or.* »

— Sir James Matheson, seul propriétaire de l'île de Lewis, qui contient 25,000 habitants, et est située au nord de l'Ecosse, vient de mourir à Menton, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il possédait aussi le village d'Ullapool, le domaine d'Acharyer quelques autres terres, ayant une superficie totale de 424,560 acres, et rapportant 500,000 fr. par an.

Il avait fait sa fortune dans le commerce.

— UNE PENDAISON A POTTSVILLE. — On écrit de New-York, 20 décembre, au *Droit* :

Le « roi » des Molly-Maguires, Jack Kehoe, a été pendu avant-hier, à Pottsville (Pensylvanie).

Les lecteurs du *Droit* se souviennent, sans doute, du grand procès de la société secrète irlandaise des Molly-Maguires, qui avait terrorisé les districts miniers de la Pensylvanie, imposé des grèves, entravé maintes fois le travail, en recourant à l'assassinat pour faire respecter ses ordres. Telle était, à une certaine époque, l'influence redoutable des Molly-Maguires que, dans trois comtés au moins de la Pensylvanie, ils faisaient élire le juge, le shériff et la plupart des fonctionnaires locaux, qui n'étaient que les dociles instruments de la société secrète. Il fallut recourir à des moyens extraordinaires pour détruire cette *camorra* irlandaise et mettre un terme aux assassinats.

En juin 1877, huit exécutions capitales firent justice des principaux chefs des Molly-Maguires, mais le plus influent d'entre eux, celui qu'on appelait « le roi, » avait réussi d'abord à échapper aux poursuites, puis à retarder son procès, et enfin à multiplier les appels et les recours à des juridictions contradictoires. C'est ainsi que, condamné à mort, il y a plus de dix-huit mois, il vient seulement d'être exécuté.

Kehoe est un Irlandais sans instruction, mais qui avait su se faire une position indépendante par quelques spéculations habiles. Il devait à cette aisance la meilleure partie de son influence sur la classe ignorante de la population minière, qui l'avait élu plusieurs fois à des emplois publics. C'est grâce aussi à son argent et à son influence politique qu'il a pu lutter pendant si longtemps pour échapper à la potence. On dit que le gouverneur même de la Pensylvanie l'a protégé d'une manière occulte. Aussi l'exécution d'avant-hier, a-t-elle pris les proportions d'un événement.

La veille de sa mort, Kehoe a fait une déclaration d'après laquelle il serait innocent du crime qui a amené sa condamnation à mort, l'assassinat d'un mineur nommé Langdon. Toutefois, il a reconnu avoir été mêlé à un autre meurtre du même genre.

Le condamné a passé la nuit assez tranquillement. Le matin venu, il a dit au geôlier qu'il ne s'était jamais mieux porté de sa vie.

La potence était dressée dans la cour de la prison.

Après avoir entendu la messe, Kehoe a marché à l'échafaud précédé par le shériff, soutenu par deux prêtres et suivi de plusieurs gardiens, sans qu'aucun incident vînt marquer le lugubre défilé.

Arrivé sur l'échafaud, le shériff demande à Kehoe s'il a quelque chose à dire à l'égard de l'arrêt qui le frappe :

« Oui, répond Kehoe, et après avoir respiré profondément, il dit à haute voix, aux quelques personnes groupées près de la potence :

» Je ne suis pas coupable du meurtre de Langdon. Je n'ai pas vu le crime se commettre. »

Un instant après, les derniers préparatifs étaient terminés ; la trappe de la potence jouait et la justice était satisfaite.

— L'empereur de Russie a conféré à M. J. D. Millett, correspondant du *New York Herald*, les ordres de Saint-Stanislas et Saint-Anne de la troisième classe.

— La Marne a commencé hier à sortir de son lit et s'étend sur les berges.

Dans quelques endroits, l'eau arrive aux maisons et les habitants déménagent.

Les îles qui font partie de la commune de Joinville-le-Pont sont presque couvertes par les eaux. Les habitants qui tiennent à rester ont pris leurs précautions.

La Marne monte encore, bien que le temps qui est à la gelée donne l'espérance d'une baisse prochaine. Ce qui semble confirmer cette espérance, c'est que les eaux deviennent beaucoup plus claires. Il s'en faut encore presque d'un mètre que les eaux atteignent le niveau de 1876.

TRIBUNAUX

Au Bazar Génois

Un singulier procès va se plaider prochainement à Cahors.

Lorsque M. Gambetta père était épicier dans cette ville, sa boutique avait pour enseigne : *Au Bazar génois*.

M. Gambetta père ayant gagné une fortune raisonnable, vendit son fonds de commerce, et, conformément aux usages commerciaux, son successeur maintint l'enseigne et le nom de son prédécesseur sur la boutique.

Il y a quelques mois, M. Gambetta père, en raison de la situation de son fils, a demandé la suppression de l'enseigne et du nom.

Refus énergique du propriétaire.

De là procès sur lequel le tribunal de commerce aura à se prononcer prochainement.

PAUVRE PETITE !

La cour d'assises de la Corrèze vient de juger une épouvantable affaire. Il s'agit d'un cas de séquestration d'une petite fille de six ans. Marie Paquet, confiée *aux bons soins* d'un oncle et d'une tante, les époux Paquet. Ecoutons le navrant récit fait par la petite fille.

Je suis restée enfermée bien longtemps avec les poules : on venait leur ouvrir, mais je ne sortais pas. Une seule fois, on me mena arracher des pommes de terre. Mon oncle me dit de porter un panier, je ne pouvais pas, il était trop lourd (il pesait vingt livres), il me menaça de me frapper ; alors je le traînai comme je pus. Trois fois par jour on me portait la soupe : je buvais le bouillon et mangeais le pain avec mes doigts, parce que je n'avais pas de cuiller. Mon oncle ou ma tante venaient voir *si j'étais crevée !*

Jamais on ne me parlait. J'avais très-froid et très-faim ; j'avais grand'peur ; un gros rat était toujours après moi ! Un jour, je demandai à ma tante de sortir : — Tu y resteras jusqu'à ce que tu sois crevée ! me dit-elle. Si je pleurais, mon oncle me frappait par tout le corps avec une baguette, en disant : « Te tairas-tu, petite g..., on t'entendrait ! » Ma tante aussi me frappait, et mes cousins aussi.

Qu'on ne croie pas ce récit exagéré ; voilà comment le médecin, commis pour faire l'expertise, le docteur Ghèse, raconte à son tour au jury la visite qu'il a faite.

J'ai vu bien des misères dans l'exercice de mon art ; jamais je n'oublierai le tableau que j'ai eu sous les yeux ce jour-là ! Je n'ai jamais vu rien d'aussi triste !

Près de l'enfant, dans l'étable, j'ai vu un tas d'ordures dont l'examen m'a fait penser que la séquestration durait depuis trois ou quatre mois (elle a duré du 24 juin au 2 octobre).

Cette étable avait quatre mètres vingt de longueur, deux mètre cinquante de largeur et un mètre quatre-vingts de hauteur. L'obscurité était complète, l'air manquait. Encore quinze jours, une quinzaine au plus, et Marie Paquet serait *crevée*, comme a dit méchamment son oncle.

Laissez-moi encore vous donner un dernier détail que j'ai constaté : Marie Paquet a six ans ; en sortant de son cachot, elle pesait *vingt-quatre* livres (douze kilog. !) les cuisses mesuraient *vingt-et-un* centimètres *et demi*, les bras *onze* centimètres *et demi* ; les os étaient repliés dans la peau : c'était un squelette vivant !

La pauvre enfant a résisté à toutes ces souffrances, et elle est maintenant hors de tout danger.

Le jury a reconnu les époux Paquet coupables sur le fait de séquestration, mais non coupables sur la question de torture corporelle. De plus, il accorde des circonstances atténuantes aux deux accusés. En conséquence, Jean Paquet a été condamné à dix ans de réclusion et sa femme à dix ans de la même peine.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien

Enigme

Pour me loger je n'ai besoin d'autrui :
Aussi, chez moi je ne souffre personne ;
Et sous mon toit si quelqu'un s'introduit,
C'est quand j'y meurs, ou quand je l'abandonne.

Dans ce solide et singulier abri,
Je brave tout, vent, frimas, pluie et grêle ;
A m'enfermer si le froid me réduit,
Jusqu'au retour de la saison nouvelle,
Sans art, sans peine, et sans aucun apprêt,
Tout simplement je clos ma solitude ;
Et là, j'prends, exempt de tout regret,
Du jeûne et du repos l'économe habitude.

Le mot du Logographe d'hier, est : *Oute, out, oie, oie, Io.*

NOUVELLES DU MATIN

Tunis, 7 janvier.

Le bey, voulant donner une preuve de ses sentiments de conciliation et d'amitié pour la France, a chargé Mohamed Bacouch, directeur des affaires étrangères, de se rendre à Paris pour arranger avec le gouvernement l'incident relatif à M. de Sancy.

Tunis, 7 janvier.

En réponse aux demandes qui lui ont été faites par le gouvernement français, le bey de Tunis a déclaré qu'il était prêt à envoyer à Paris un de ses aides de camp pour donner des explications.

Le gouvernement français, ne pouvant se contenter d'une semblable satisfaction et maintenant intégralement ses demandes primitives, a fait remettre au gouvernement tunisien une note dans laquelle il réitère d'une façon comminatoire et réclame l'exécution immédiate par le gouvernement tunisien des trois mesures suivantes :

Excuses au consul de France, destitution de trois fonctionnaires désignés, enquête sur les contestations existant entre les autorités tunisiennes et M. de Sancy au sujet de l'explication du contrat passé entre elles et lui.

Nouvelles du soir

On télégraphie de Hendaye, en date d'aujourd'hui, que le train express d'Espagne est arrivé avec une heure 14 minutes de retard, par suite d'un éboulement près de Renteria.

Les journaux républicains publient la communication suivante :

« Les anciens bureaux des trois gauches du Sénat ont l'honneur de convoquer les sénateurs appartenant à ces trois groupes ou ayant l'intention de s'y faire inscrire, à une réunion qui aura lieu le lundi 13 janvier, à trois heures précises, dans la salle des conférences, boulevard des Capucines, 28, à Paris. »

« Le conseil des ministres se présentera devant les Chambres à l'ouverture de la session et lira simultanément devant elles un drogramme définissant la politique qu'il compte appliquer pour répondre au vœu du pays, manifesté par les élections du 5 janvier.

« Toutefois, ce programme ne sera pas lu aux Chambres le jour même de la rentrée. Il est d'usage, en effet, que les communications de ce genre ne sont faites que lorsque les bureaux des Chambres sont élus.

« Le premier jour de la session, mardi 14 janvier, on fixera probablement au lendemain l'élection du bureau dans chaque Chambre, et c'est, selon toutes probabilités, le jeudi 16 janvier que le ministère lira son programme.

On lit dans le *Figaro* :

« Nous savons de bonne source que l'accord le plus complet existe entre tous les membres du cabinet sur les divers points dont le gouvernement a résolu de prendre l'initiative pour donner au parti libéral modéré les satisfactions qu'il pourrait vouloir réclamer.

» Il n'est pas exact que M. Dufaure ait témoigné du découragement en présence du résultat des élections sénatoriales. On assure, au contraire, dans son entourage, qu'il est décidé à tenir compte, dans une sage mesure, des vœux de l'opinion, exprimés par les organes modérés de la presse républicaine.

» Quant au bruit d'amnistie, il s'accrédite d'heure en heure dans l'opinion publique, et semble ne plus faire de doute pour personne.

» Cependant, cette amnistie ne serait que partielle, c'est-à-dire qu'elle ne porterait que sur la masse des malheureux entraînés dans l'armée de la Commune. »

Les membres des anciens comités électoraux du quatrième arrondissement de Paris, viennent d'ouvrir une souscription publique pour soutenir la candidature de M. le docteur Le Maguet, l'adversaire de M. de Mun, dans l'arrondissement de Pontivy.

Samedi prochain, paraîtra, à Paris, un nouveau journal républicain : la *Révolution française*, avec Sigismond Lacroix pour rédacteur en chef.

M. le duc Decazes est parti hier pour Fontainebleau, où il va assister à la signature du contrat de mariage de sa nièce.

Demain, M. Bardoux assistera à un grand dîner qui lui est offert par les professeurs de la Faculté de médecine dans le local de la Faculté.

Petite Bourse du 7 janvier 1879.

5 0/0 : 113.53 3/4. — 52 1/2. — Italien : 74 50, 35 45. Ex. — Turc : 11.55. — Egypte : 256 fr. 87, 257.50. — Russe : 85 1/4 Ex. — Hongrois : 72 11/16, 13/16. Ex.

Marché calme, soutenu.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Marseille, 7 Janvier.

Dans une réunion privée, tenue hier soir, par environ 90 ex-délégués du Comité central, M. Susini a été vivement sollicité de donner sa démission, afin d'éviter par là, la dissolution du Conseil municipal.

M. Susini a donné sa démission aujourd'hui.

Belgrade, 7 Janvier.

La Russie a renoncé aux capitulations en Serbie, en engageant les Puissances à supprimer comme elle les juridictions consulaires sur leurs nationaux résidant en Serbie.

Le Ministre des finances a proposé à la Skouptchino des impôts sur le commerce et l'industrie, applicables à tous les négociants et industriels, sans exception, qui habitent la principauté.

Le ministre de la guerre Miskovich a donné sa démission, la Skouptchina ayant refusé de voter entièrement son budjet.

La majorité de la Skouptchina se montre disposée à accueillir une loi tendant à restreindre la liberté de la presse.

Constantinople, 7 janvier.

Tous les officiers supérieurs de la flotte anglaise stationnée dans la baie d'Ismid se sont constitués en commission d'enquête sur l'explosion du *Thunderer*.

Les négociations pour le traité de paix définitif sont en bonne voie. On assure qu'elles se termineront la semaine prochaine. La Porte n'a pas soumis de contre-projet à l'examen de la Russie.

Calcutta, 7 janvier.

La population de Khost, dont l'attitude, jusqu'à présent, avait été peu amicale, commence à se montrer plus sympathique.

Vienne, 7 janvier.

On lit dans la *Nouvelle presse libre* :

Le gouvernement français ayant donné l'ordre à ses bureaux de douane d'appliquer aux provenances autrichiennes le tarif général, le Gouvernement autrichien se voit obligé d'appliquer la loi douanière, en ce sens qu'il élèvera le tarif général à l'égard des provenances françaises d'une surtaxe de 10 0/0.

On discute, en ce moment, cette question au ministère du Commerce et il est probable, qu'avant peu, les bureaux de douane recevront des instructions à cet égard.

Londres, 8 janvier.

On dément d'une façon positive le bruit mis en avant par les journaux du soir que lord Beaconsfield souffre d'une attaque de goutte.

Londres, 7 janvier.

Le *Times* publie la dépêche suivante de Khost, 6 janvier :

« Le général Roberts, avec une colonne volante, est arrivé hier.

» Yakoobs, chef afghan, qui venait de Mantoon pour offrir ses hommages au gouverneur de Khost, rapporte que la tranquillité règne partout. »

Bristol, 7 janvier.

Une réunion du comité de l'agitation ouvrière, en faveur de l'abolition des primes sur le sucre à l'étranger, a résolu de redoubler d'efforts pour amener cette abolition.

Londres, 7 janvier.

Les armateurs de Tees et de Hartlepol ont décidé de réduire les salaires de 5 0/0. On croit que les ouvriers qu'ils occupent n'accepteront pas cette réduction.

La grève des conducteurs du « Midland railway continue. »

Luxembourg, 7 Janvier.

Une indisposition a empêché le prince Henri des Pays Bas de partir pour Arolsen.

Une note, parue à l'*Officiel*, annonce que le prince est atteint de rougeole, mais qu'il ne s'est produit jusqu'ici aucune complication dans son état.

Rome, 7 janvier, 8 h. 30 soir.

Le Pape a reçu hier des pèlerins italiens. Répondant à leur adresse, il s'est réjoui du dévouement de la majeure partie des Italiens pour la religion.

Rome, 7 janvier, s.

Il Popolo Romano dit que trois officiers italiens, MM. Tonaghi, Orero et Gola envoyés en Orient pour la délimitation des frontières roumaines en Bulgarie et en Serbie, MM. Tonaghi et Orero, sont seuls arrivés à Rome, les opérations relatives à la délimitation des frontières étant suspendues à cause de l'hiver.

Quant au lieutenant-colonel Gola, on n'en a aucune nouvelle depuis son passage à Bucharest, au commencement de décembre.

Le ministre des affaires étrangères a ordonné des recherches très-actives, mais jusqu'à présent, elles sont restées sans résultat.

Arolsen, 7 janvier.

Le mariage du roi de Hollande avec la princesse Emma de Waldeck, a été célébré au milieu d'une grande pompe, ce soir à 6 h. 1/2.

Les témoins étaient le duc de Saxe et le prince Guillaume de Wurtemberg.

Paris, 7 janvier.

Il paraît décidé qu'au début de la session prochaine, le Cabinet présentera aux Chambres le programme ministériel.

Les bruits relatifs à la mort de l'amiral Touchard sont démentis. Cependant, l'état de l'amiral donne toujours de grandes inquiétudes.

New-York, 7 janvier.

La filature de coton, l'*Harmony*, à Cohoes, la plus grande filature du monde employant 3,500 ouvriers, a réduit, hier, le temps du travail, par suite de la crise commerciale.

Une autre filature, à Newburgh, qui emploie 300 ouvriers, a également réduit de moitié le temps du travail.

DERNIÈRE HEURE

Berlin, 8 janvier.

La *Gazette Nationale* espère qu'un esprit vraiment pacifique et favorable à la civilisation anime la jeune République. Cette conduite sera une garantie de bonnes relations avec l'étranger et de développement de ses institutions à l'intérieur.

COMMERCE

Marché de Courtrai du 6 janv.

Prix par hectolitre : Froment blanc, 21 75 »» »»; Froment roux, »» »» »» »»; Seigle, «» »» »» »»; Avoine, »» »» »» »». Prix par 100 kilogrammes : Pommes de terre jaunes, » 9 »» » 11 50 Pommes de terre rouges, 10 »» » 12 50; Beurre par 1/2 kil. 1 41 1 64; Œufs, par 25, 3 64, 4 63.

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

Huile de colza les 100 kil. 68 »» »» »»
Huile de lin, les 100 kilos, 55 »», »» »»; Graine de colza indigène et étrangère, les 100 kilos, »» »» »» »»; Graine de lin indigène, les 100 kil. »» »» »» »»; Tourteaux de colza, les 100 kil. 18 50 19 00; Tourteaux de lin, les 100 kil. 23 50 28 »» ; Tourteaux de chanvre, »» »» »» »».

Observations. — Huile de colza : sur les quatre premiers mois, demandée, 70 fr. — Huile de lin : Rare. — Graine de colza : Calme. — Graine de lin : Calme. — Tourteaux : Calmes.

PARIS, 8 janvier. — Dépêche de 2 heures.

Colza courant	82 50	4 premiers	»» »»
Février	83 »»	Suc. 88° d.,	10/13 51 »»
Mars-avril	83 50	» 7/9 disp.	57 »»
4 de mai	83 75	» bl. n° 3 cour.	60 60
Lin courant	67 25	4 de mai	62 60
Février	67 50	Farines 8 m., c.	60 »»
4 de mai	69 50	Février	60 »»
Spiritueux cour.	60 75	4 de mars	60 75
Février	60 25	Marque Darblay	61 »»

COURS DES LAINES

Valeurs.	Cts pr.	Cts du 8 janv.
Courcelles-L.	650 »»	»»»» »» »»» »»
Crespin-lez A.	80 »»	»»» »» »»» »»
Marly ..	298 75	»»» »» »»» »»
Annœulin-D.	20 »»	»»» »» »»» »»
St-Aldegonde	»»»» »»	»»» »» »»» »»

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000)
PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL LA « BOURSE »
11, RUE LEPELETIER, PARIS.

Bourse du 7 Janvier 1879.

Il n'y a eu entre les cours d'hier et d'aujourd'hui que des différences insignifiantes : il est donc plus intéressant pour nos lecteurs de trouver à cette place des renseignements, qu'une nomenclature.

Renseignements. — 3 0/0 *amortissable.* Nous avons dit à diverses reprises que la Banque Nationale cherchait constamment, pour les indiquer aux lecteurs de ses bulletins, les placements de tout repos, sur lesquels il y avait à attendre des plus values presque certaines.

C'est ainsi qu'entr'autres placements, nous avons conseillé depuis plusieurs semaines, l'achat du 3 % amortissable : les cours actuels nous donnent déjà largement raison ; ceux auxquels l'amortissable sera sans doute bientôt coté, prouveront encore davantage combien nous avons fait faire une bonne opération en conseillant d'en acheter.

On nous communique, en effet, un tableau dressé au Ministère des Finances et que nous sommes les premiers à publier, duquel il ressort qu'actuellement, c'est-à-dire coupon de janvier détaché, l'écart entre le 3 % perpétuel et le 3 % amortissable, se chiffre ainsi qu'il suit.

Cours du 3 0/0 perpétuel		Ecart en plus pour l'amortissable		Cours que devrait avoir le 3 0/0 amortissable.
76	—	4.90	—	80.90
77	—	4.77	—	81.77
78	—	4.63	—	82.63
79	—	4.49	—	83.49
80	—	4.34	—	84.34

Ainsi à 77 le 3 % ancien, le 3 % nouveau devrait être à 81.77 ; or, le 3 % ancien est à plus 77 francs et le 3 % amortissable n'est qu'à 79.90. Non-seulement l'écart mathématique sera obtenu, mais l'attrait de la prime de remboursement le fera dépasser.

Nous l'expliquerons demain.

FEUILLES DE TISSU CAOUTCHOUTE
pour copier à sec avec la presse ordinaire

Les feuilles sont contenues dans une boîte en zinc par 12, 24 et 36. Elles sont humectées à l'état de fraîcheur et non mouillées et livrées dans l'état normal qu'elles doivent toujours être employées.

Ces feuilles en tissu caoutchouté sont très-solider et ne perdent pas leur efficacité même pendant des années.

PRIX

La boîte de 12 feuilles . . . . fr. 12
» 24 . . . . » 20
» 36 . . . . » 30

Et ainsi de suite 10 francs par douzaine de feuilles en plus.

Pour Roubaix Tourcoing et les environs
57, Grande-Rue, Roubaix

Société Française Financière

Un à-compte de **20 francs** par action à valoir sur le dividende de l'exercice en cours, sera payé, en échange du **coupon n° 5**, le 1er février, aux caisses de la Société, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris, sous déduction de l'impôt, soit :

Par action nominative 19 10
Par action au porteur 18 125
17754

Le **Guarana** de **Grimault** et Cie, doit ses vertus curatives à la grande quantité de caféine qu'il renferme. Le Dr WILKS, médecin du "*Guy's Hospital*" de Londres, déclare dans le "*British Médical Journal*" que ce médicament agit comme un charme.

Ce **Guarana** est un remède certain contre la migraine.

(Extrait du journal *La Lancette*, 31 août 1872).
17760

Protéger l'épiderme contre les influences extérieures
Rendre à la peau
Velouté, Fraîcheur, Jeunesse, Beauté
tel est le rôle été comme hiver
de la
Crème Simon
à la Glycérine
et de son complément la
Poudre de riz Figaro
OROS
Paris, rue de Provence, 35 bis, rue de Lyon, Lyon
Détail :
Principales Pharmacies & Parfumeurs
17132

PAPIER LARDY déplace le mal en attirant le sang vers la peau. — Souverain dans les rhumes aigus ou chroniques, bronchites, catarrhe asthme, irritations de la poitrine ou des gorge, ainsi que dans les douleurs, sciatique lumbago, etc. 1 fr. 50 la boîte. 1762